



Bâtiment D4 :

Agressions

Une matinée agitée

L'année change, mais nos coursives ne restent pas un jour sans que la voyoucratie n'affiche son agressivité envers les personnels de notre établissement pénitentiaire.

En effet, **ce mardi 28 janvier 2025, deux agressions ont eu lieu durant la matinée.**

Première agression : Vers 08h50, lors du départ en promenade, un détenu présentant un profil psychiatrique avec une gestion 2+1, connu pour des faits de violence envers le personnel, est sorti précipitamment de sa cellule. Sans raison, il a donné un coup de pied dans un sac en direction des agents avant de se diriger vers eux. Grâce à l'intervention des agents, le personnel a pris des mesures pour maîtriser la situation, évitant l'irréparable. Tout cela malgré la résistance violente du détenu, qui insultait les agents et donnait des coups de tête.

Dans la continuité de sa folie, vers 10h15, alors qu'il se trouvait en salle d'attente pour être conduit au quartier disciplinaire sous la supervision de 4 agents en tenue d'intervention, le détenu a refusé de répondre aux injonctions et de sortir de la salle de fouille. Les agents ont dû le saisir par les bras pour le conduire dans le véhicule de transfert. Lors du passage d'une porte, il a tenté de se décaler et a violemment projeté un agent contre la grille, lui provoquant une blessure à la jambe.

Une fois arrivé au bâtiment D2, le détenu a refusé de descendre de la cabine du véhicule malgré plusieurs injonctions. Les agents ont été contraints d'utiliser la force strictement nécessaire pour l'en extraire. Durant son acheminement au 4^e étage, il a continué à opposer une forte résistance physique, refusant de se conformer aux instructions. Au quartier disciplinaire, il a persisté dans son refus d'effectuer les gestes réglementaires exigés lors d'une fouille intégrale.

Cet incident souligne la nécessité d'une gestion efficace des détenus souffrant de troubles psychiatriques, tout en mettant en lumière les dangers auxquels le personnel pénitentiaire est exposé lors de l'exercice de ses missions.

Le collègue blessé a été rapidement pris en charge par l'assistant de prévention et transféré à l'hôpital pour des examens médicaux approfondis afin d'évaluer les éventuelles séquelles de cette agression.

Deuxième agression : Vers 10h15, alors qu'un mineur détenu revenait d'une extraction pour une visioconférence, il a commencé à crier au niveau du rez-de-chaussée. La gradée en charge des mineurs, accompagnée d'un agent, a été appelée en renfort pour tenter de l'acheminer au quartier des mineurs. Plusieurs injonctions lui ont été adressées afin de se calmer, mais en vain. Le mineur a continué à hurler et à s'agiter physiquement.

Face à son comportement, les agents ont voulu le saisir par les bras pour le conduire en cellule. C'est alors que, le détenu a soudainement dégagé son bras et lancé son coude en direction du visage d'un collègue. Ce dernier a heureusement pu éviter le coup en effectuant un mouvement de recul. L'alarme a alors été déclenchée, et des renforts sont rapidement arrivés sur place. Le mineur a été maîtrisé, menotté, et placé en salle d'attente avant son acheminement au quartier d'isolement. Une fois en salle d'attente, le détenu a continué à manifester son agressivité, frappant dans la porte et proférant des insultes envers les surveillants.

Notre organisation professionnelle souhaite un prompt rétablissement à l'agent blessé et l'accompagnera dans ses différentes démarches administratives et judiciaires.

La section locale Force Ouvrière Justice demande des mesures fortes pour contenir cette agressivité visiblement contagieuse.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 28 janvier 2025

